

L'an deux mil vingt-deux et le huit juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.

Nombre de
Conseillers

En exercice 15

Présents 13

Votants

Absents 2

Pouvoirs 2

Etaient présents : M et Mmes G. ALLAIN, C. SAVOI, N. BOUTEAUD, G. CHARVET, S. CHEVRY, S. DELAVY, S. BRUN, M. BOUMIR, G. BASSET ; P. PERSICO, F.MALARD, C.GRABIT, C.PARDO ;

J-F.BONIN ; S.AMOURIQ

Date de convocation : 1 juillet 2022

Secrétaire de séance : M.BOUMIR

J-F.BONIN à C.SAVOI ; S.AMOURIQ à C.PARDO

CONTRACTUALISATION 2023 –Réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable de la source du Tunnel
Délibération N° 39/2022

--* --

Monsieur le Maire rappelle le sinistre survenu fin décembre 2021 sur la conduite d'eau potable de la source des Essailants située dans le lit de la rivière Albarine et qui a été endommagée suite à une forte crue, privant d'eau potable tous les habitants de la Commune pendant 10 jours.

Une réparation provisoire a été effectuée et une recherche en responsabilité est en cours suite à des travaux d'aménagement des bergers initiés par le SR3A. Cette procédure risque de prendre du temps et sachant que la montée des eaux de la rivière peuvent se reproduire à tout moment, il serait judicieux de réhabiliter le réseau existant mais hors service à la Source du Tunnel sise Route d'Hauteville. Ce réseau d'eau potable, moyennant des travaux de réhabilitation, permettrait de pallier au problème de la source des Essailants.

Il présente un projet dans ce sens et explique qu'une aide financière peut être sollicitée auprès du Département au titre de la politique de l'eau.

Le Conseil Municipal
Où l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré,

- Décide de réaliser les travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable de la source du Tunnel et de lancer une procédure MAPA

- Sollicite une subvention auprès du Département de l'Ain au titre de la politique de l'eau.
- Valide le chiffrage du projet établi comme suit :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT HT
Frais généraux	8 800.00 €
Pose de canalisations	48 600.00 €
Renouvellement du brise-charge	6 900.00 €
Création d'un ouvrage de comptage	9 220.00 €
Etude géotechnique	3 680.50 €
Maitrise d'œuvre, géomètre, bureau études	15 984.00 €
Divers, aléas, coordinations SPS...	6 815.50 €
TOTAL HT	100 000 €

- Approuve le plan de financement suivant pour les travaux :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Emprunt		80 000 €	80 %
Département de l'Ain	Politique de l'eau	20 000 €	20 %
Total HT		100 000 €	100 %

- Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

Le Maire,
Gaël ALLAIN

